



ZOOM sur le Pôle Eau & Environnement

Edito



Séquestration du carbone et enjeux climatiques en agriculture, le duo est possible ! Plus d'une centaine d'agriculteurs de notre département se sont engagés dans la mise en place d'infrastructures agroécologiques pour adapter leur exploitation. L'agriculture est un "puits de carbone" et nous pouvons en améliorer sa capacité de stockage tout en raisonnant un retour financier pour les exploitants agricoles. Soyons innovants pour profiter de ces opportunités qui s'offrent à notre activité économique.
Xavier DUFOUR, élu à la Chambre d'agriculture 13

En bref

START CLIMA. Portée par la Chambre régionale d'Agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur, les 6 chambres départementales de la région PACA et le CRIIAM Sud, cette démarche a pour objectif d'accompagner les agriculteurs vers des modifications de pratiques agricoles pour s'adapter aux effets du changement climatique.

Des livrets techniques, et depuis peu des fiches actions régionales, sont disponibles sur le site internet des Chambres de PACA : <https://paca.chambres-agriculture.fr/innovation/changement-climatique/recherche-et-developpement/start-clima/>

Fonds d'investissement en hydraulique agricole. Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire lance le premier appel à projets du fonds d'investissement en hydraulique agricole pour contribuer à sécuriser l'accès à l'eau des exploitations agricoles, dans des conditions durables et respectueuses de la ressource en eau. Plus d'infos sur : <https://paca.chambres-agriculture.fr/les-actualites-proches-de-vous/detail-de-lactualite/actualites/hydraulique-agricole-20-meur-en-2024-consacres-aux-investissements/>
Votre contact : Christelle MACE : 06 30 33 31 10 - c.mace@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Eau des villes & Eau des champs

Des citoyens mobilisés aux côtés des acteurs de l'eau et des élus du territoire. Le projet est une démarche de participation citoyenne visant à renforcer la culture de l'eau sur le territoire de la Haute Crau : les circuits locaux de l'eau, le partage de la ressource, la sécurisation de la ressource en eau potable, la connaissance des politiques publiques... Cette démarche s'inscrit dans l'appel à projet "Eau et participation citoyenne" de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse remporté en mai 2023 par la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, la Chambre d'agriculture des Bouches-du Rhône et le CPIE Rhône Pays d'Arles. Participent également à ce projet l'ASA d'irrigation de la Haute Crau, le Collectif Riverains de Pont de Crau et le cabinet Autrement Dit spécialisé en sociologie de l'environnement. Le territoire du projet s'étend sur les communes d'Arles et Saint-Martin-de-Crau et leurs hameaux Moulès, Raphèle-les-Arles, Pont-de-Crau et Caphan.

Votre contact : Lauriane MOREL : 06 30 51 44 09 - l.morel@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Chiffre clé

23 km

de haies plantées en 2 ans dans le cadre du plan de relance et à travers SAE² (Service Agro Écologique et Économique)



Climaterra : un projet d'adaptation au changement climatique 100 % pour vous

Découvrez Climaterra, une initiative de la Chambre d'agriculture France pour aider les exploitations agricoles à faire face au changement climatique. Notre objectif est simple : fournir des **solutions pratiques et personnalisées** aux agriculteurs et les aider à les mettre en œuvre. Au cœur de ce projet de 3 ans se trouve l'idée "un agriculteur, un projet", où chaque agriculteur bénéficie d'un plan d'action sur mesure. La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône s'engage à vous accompagner en vous proposant des **sessions d'information**, des **diagnostics personnalisés** et des **plans d'action** adaptés à votre exploitation. En participant à ce projet, vous rejoignez un **réseau dynamique d'échanges et d'innovations** tout en bénéficiant gratuitement d'un accompagnement pour rendre votre exploitation plus résistante aux changements climatiques. Grâce à un **diagnostic de vulnérabilité**, nous identifierons ensemble un **plan d'action** à mettre en place en tenant compte des projections climatiques spécifiques à votre emplacement. Si vous souhaitez aller plus loin, notre équipe de conseillers spécialisés est là pour vous fournir un **accompagnement personnalisé** sur 4 jours afin de **concrétiser votre plan d'action**. Que vous fassiez partie d'un groupe d'agriculteurs intéressés par le changement climatique ou que vous souhaitiez participer individuellement, contactez-nous dès aujourd'hui pour bénéficier de cet accompagnement gratuit. Pour nous rejoindre et concrétiser votre projet dès maintenant, rendez-vous sur : <https://bit.ly/climaterra>

Objectifs du programme Climaterra à l'échelle nationale



Diagnostic carbone

La Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône vous propose de vous accompagner pour la réalisation d'un bilan carbone de votre exploitation. Nous avons en effet plusieurs outils à notre disposition pour évaluer vos émissions GES (gaz à effet de serre) et votre stockage de carbone. Ces outils sont adaptés aux filières suivantes : arboriculture, maraîchage, viticulture et élevage.

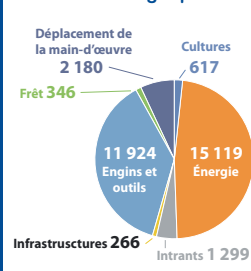
L'objectif du bilan carbone est d'identifier les **principaux postes émetteurs de gaz à effet de serre** (ex. : énergies fossiles ; utilisation de produits phytosanitaires) et la **capacité de stockage de carbone de votre exploitation** (ex. : haies, couverts végétaux, enherbement des vergers). Ainsi, nous pourrions construire ensemble un plan d'action en cohérence avec vos objectifs et une stratégie de réduction des émissions de GES. Cela vous permettra de gagner en efficacité économique tout en réduisant votre empreinte carbone. De plus, ce bilan peut constituer la première étape vers la souscription de la future MAEC Carbone qui prévoit une aide 15 000 euros pour une réduction de 15 % du bilan carbone net sur 5 ans.

Enfin, pour avoir une **première idée du bilan carbone** de votre exploitation, l'association IRA2E (dont la Chambre d'agriculture est membre fondateur) a développé un outil de pré-diagnostic en ligne : Je Diagnostique Ma Ferme : <https://ira2e.fr/demarrer-mon-autodiagnostic/>

Vos contacts :

Adrien SAINT DIDIER : 07 61 20 99 12
a.saint-didier@bouches-du-rhone.chambagri.fr
Romain GATEAU : 06 33 11 58 28
r.gateau@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Emissions en kg eqCO2/an



Haies et impact carbone

L'implantation de haies sur son exploitation présente beaucoup d'avantages. Tout d'abord au niveau agronomique (remontée de la ressource en eau, régulation des aléas climatiques à proximité des haies, amélioration de la structure du sol, effet brise-vent), au niveau paysager et au niveau de la biodiversité. De plus, la haie est aussi très utile pour participer à la régulation du changement climatique.

En effet, comme tous les arbres, la haie séquestre du carbone par la photosynthèse. Cela permet donc d'absorber une partie des émissions de gaz à effet de serre émis par l'activité humaine.

Pour calculer le stockage de carbone d'une haie, il faut d'abord comprendre qu'il se stocke en plusieurs compartiments :

- la biomasse aérienne ;
- la biomasse racinaire ;
- le bois mort ;
- le carbone du sol.

De plus, la haie comme une forêt, atteint après un certain nombre d'années de croissance un stade d'équilibre sol/racine pour la séquestration de carbone. On estime donc qu'après 100 ans, le taux le plus important de carbone séquestré dans la haie est atteint. Le stockage de carbone n'est pas le même pour toutes les haies, en moyenne une haie stocke entre 1 et 2 tCO2e/km/an.

La méthode HAIES reconnue officiellement par l'État pour labéliser son exploitation, Label Bas Carbone, utilise l'outil CARBOCAGE développé par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et ses partenaires.

Votre contact :

Adrien SAINT DIDIER : 07 61 20 99 12
a.saint-didier@bouches-du-rhone.chambagri.fr



La Chambre d'agriculture & vous

Vos prochaines formations

➤ Mettre en place un projet agroforestier

Hiver 2024 - 2025 : une formation dynamique sur l'appui technique des porteurs de projet à la plantation de haie ou d'un projet agroforestier est prévue avec l'intervention d'AGROOF, bureau d'étude spécialisé dans l'Agroforesterie basé dans le Gard.

Les dates de formations seront communiquées prochainement.

➤ Découvrez l'ensemble de nos formations sur www.chambre-agriculture13.fr/vous-etes-agriculteur/vous-former

Des prestations sur mesure

Création de forage et/ou régularisation de forage

La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est mandatée par la DDTM13 pour réaliser une procédure mandataire de régularisation des prélèvements d'eau à usages agricoles. L'objectif est d'aider les agriculteurs dans la déclaration de leurs prélèvements : création de forage ou régularisation de forage existant.

Pour rappel, ces déclarations sont devenues obligatoires pour les déclarations PAC et les labélisations HVE, GlobalGap etc.

Votre contact : Lauriane MOREL : 06 30 51 44 09 - l.morel@bouches-du-rhone.chambagri.fr

➤ Découvrez l'ensemble de nos offres de services sur www.chambre-agriculture13.fr ou contactez-nous au 04 42 23 06 11.



La certification vous assure la qualité de notre service.

La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.